



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

MAIRIE
DE
MEYRARGUES
13650

Tel. : 04 42 57 50 09
Fax : 04 42 63 46 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Séance du 01/09/2025 à 18h30

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	13	08

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Meyrargues s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par son président le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles et notamment de son article R. 123-16.

Présidence :

Madame Andrée LALAUZE, Vice-Président,

Secrétaire de séance :

Madame Hélène FAURE-GIGNOUX,

Membres du CA

Présents :

Andrée LALAUZE, Béatrice MICHEL, Brigitte DAILCROIX, Jacques LEUCI, Daniel VINCENT, Agnès BIANCOTTO, Catherine DI MEGLIO, Richard LOGEROT,

Membres du CA ayant

donné pouvoir :

Daniel BARBIER à Brigitte DAILCROIX, Sabrina SMATI à Agnès BIANCOTTO, Véra FICHANT à Andrée LALAUZE

Membres du CA

Absents excusés :

Fabrice POUSSARDIN, Dominique GIRAUD

Membres du CA

Absents :

//

Délibération n° 2025-15

Objet : **MODIFICATION DU BUDGET du CCAS POUR UNE OPERATION DE REGULARISATION DE LIGNE DE CREDIT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT**
Rapporteur : Madame le Vice-Président

Exposé des motifs :

Le débat d'orientation budgétaire, qui doit précéder le vote du budget primitif, a souligné les grands axes du budget du CCAS pour 2025. Concernant ce budget, il est construit et élaboré conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le CA du CCAS a délibéré le 9 avril 2025 le budget primitif du budget du CCAS pour l'exercice 2025 par la délibération n°2025-10 et le 16 juin 2025 par délibération rectificative n°2025-12

Il est précisé qu'avec l'application de la M57, l'achat des tickets EDENRED sont à imputer sur le compte 611 au lieu du compte 6042. C'est la raison pour laquelle, il est proposé les virements de crédit aux fins d'équilibrage :

- il est proposé de prendre le crédit du compte 6042-424 pour la somme de 5.000 € pour les inscrire sur le compte 611-424.

De plus, pour prévoir l'achat de nouveaux tickets CAP :

- Il est proposé de prendre le crédit du compte 65133-424 pour la somme de 1.000 € pour les inscrire sur le compte 611-424

REÇU EN PREFECTURE

le 02/09/2025

Application agréée E.legalite.com

99_DE-013-261301311-20250901-02025_15-DE

13059 Code INSEE	MEYRARGUES BUDGET CCAS DE MEYRARGUES BP	VI n°2 2025
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
VIREMENT DE SECTION A SECTION N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042-424 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-611-424 : Contrats de prestations de services	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 000.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65133-424 : Secours d'urgence	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	6 000.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Visas :

Où l'exposé des motifs rapporté ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu la délibération n°2025-10 du conseil d'administration en date du 09 avril 2025 validant le budget primitif du budget du CCAS pour l'exercice 2025 et de sa délibération rectificative du 16 juin 2025 n°2025-12, A l'issue du débat contradictoire engagé entre les membres du conseil d'administration sur ce point de l'ordre du jour :

Le conseil d'administration décide de :

- **VOTER** les opérations d'équilibrage :
- pour prendre le crédit du compte 6042-424 pour la somme de 5.000 € pour les inscrire sur le compte 611-424
- pour prendre le crédit du compte 65133-424 pour la somme de 1.000 € pour les inscrire sur le compte 611-424

AVEC 11 VOIX POUR

Pour (présents et pouvoirs)	11	Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Béatrice MICHEL, Daniel BARBIER ayant donné pouvoir à Brigitte DAILCROIX, Véra FICHANT ayant donné pouvoir à Andrée LALAUZE, Sabrina SMATI ayant donné pouvoir à Agnès BIANCOTTO, Jacques LEUCI, Richard LOGEROT, Daniel VINCENT, Agnès BIANCOTTO, Catherine DI MEGLIO
Contre (présents et pouvoirs)	00	
Abstentions (présents et pouvoirs)	00	

La délibération sera effective, à partir du moment où cet acte sera réputé exécutoire.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-261301311-20250901-02025_15-DE



Pour extrait certifié conforme.

Vice-Présidente du CCAS,

Andrée LALAUZE.

Acte rendu exécutoire	Après dépôt en Sous-préfecture le 02/09/2025
	et publication ou notification le 02/0/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 02/09/2025

Application agréée E.legalite.com

99_DE-013-261301311-20250901-02025_15-DE